

Le Journal du 7^e Congrès



© Can Stock Photo - csp23747932

INVITES

- **Didier Jousse** (Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT)
- **Géraldine FOREAU** (chargée des questions de santé au sein de la région CGT)
- **Véronique BIGOT** (CGT CH de La Ferté Bernard)
- **Rosenn LOUSSOUARM** (CGT La Sauvegarde)
- **Nelly LALLIER** (CGT Centre Médical du Grand-Lucé)
- **Frédéric DAVID** (CGT CHSS)

C'est sous le signe de l'émotion et de la colère encore perceptible que s'est déroulé notre 7^e congrès le 26 novembre dernier. Les tragiques événements du 13 novembre étaient encore dans toutes les têtes.

Malgré tout, les 50 congrétistes ont débattu durant toute cette journée :

- de la situation sociale actuelle,
- des luttes spécifiques par service ou par profession et des difficultés à les faire converger,
- de l'avenir des hôpitaux dans le cadre des prochains Groupements Hospitaliers de Territoire),
- de la place prépondérante de la Sécurité Sociale dans notre système de santé,
- des besoins de syndicalisation,
- des problèmes que nous rencontrons pour mieux communiquer avec les salariés,

En clair, Etre mieux organisés pour être encore plus efficaces !

La journée s'est terminée avec l'élection de la nouvelle commission exécutive du syndicat.

COMPTE-RENDU DU 7^e CONGRES

Rapport d'ouverture



Philippe KERAVEC

Chers ami(e)s, chers camarades,

C'est avec énormément de plaisir que me revient la tâche d'ouvrir ce 7^e congrès de notre syndicat. Un congrès est toujours un moment privilégié dans le fonctionnement d'une organisation pour se poser durant une journée (ou plus) et faire le bilan de l'activité menée durant ce quinquennat – puisque notre dernier congrès date de 2010. C'est l'occasion de réunir les syndiqué(e)s, c'est un moment d'échanges, de réflexion, de propositions également puisque cet après-midi nous devons adopter nos orientations pour les prochaines années. Et puis, il nous faudra élire la prochaine commission exécutive du syndicat, l'organe de direction qui assurera le fonctionnement et la gestion de notre organisation jusqu'au prochain congrès.

Quand nous avons décidé d'organiser ce congrès, il y a quelques mois, nous nous étions fixé comme objectif de réunir au moins 50 syndiqué(e)s ; l'objectif est atteint et nous pouvons nous en féliciter car rien n'était gagné d'avance.

De même, quand nous avons fixé cette date du 26 novembre, nous étions loin de nous imaginer que ce congrès se déroulerait quelques jours après les événements dramatiques qui se sont produits le 13 novembre.

L'horreur, la folie, la stupeur, que dire... les mots nous manquent pour comprendre comment ces terroristes ont pu mener de telles actions, comment des êtres humains ont pu assassiner aussi sauvagement tous ces innocents, ces jeunes pour la plupart, français, étrangers, de religion différente, de couleur de peau différente allant même jusqu'à se donner la mort pour idéaliser leur geste.

Cette fois, tant dans leur mode opératoire que dans le choix des cibles, les assassins nous montrent à quel point ils ont horreur de ce que nous aimons. Ce sont nos valeurs, celles de notre peuple, qu'ils veulent nous empêcher de vivre. Au vivre ensemble, ils opposent l'intolérance, la séparation dominatrice des hommes et des femmes. Ils veulent nous interdire la fête, la musique, le bien vivre, le sport, la culture. Ils veulent nous interdire le blasphème. Les terroristes envoient un message clair : c'est bien toute la société qui est aujourd'hui visée.

Leur haine absurde n'a d'égale que leur ignorance. Ces assassinats de masse perpétrés sur notre sol sont, il ne faut pas l'oublier, le lot quotidien de souffrance de ces centaines de milliers de migrants qui se heurtent aux barbelés et aux murs dressés de l'Europe.

Mais ils ne sont pas juste l'expression des tensions géopolitiques, car ces assassins sont aussi des enfants perdus de notre pays. N'oublions pas, absorbés que nous sommes par l'actualité, que la logique de mort des terroristes a pris naissance dans la misère dans laquelle le capitalisme les a plongés. Ce sont bien dans les quartiers défavorisés, et pas ailleurs, dans les populations déclassées exclues, mises au ban pendant des décennies et soumises aux lois du capitalisme, que se recrutent les candidats au Djihad. Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible, les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité, valeurs essentielles de la démocratie et de notre république doivent être réaffirmées plus que jamais.

Je voudrais à cette occasion, au nom du congrès, apporter tout notre soutien à notre camarade Jérôme et à son amie, tous deux hospitaliers au CH, qui ont été pris dans les fusillades du Bataclan. Même si Jérôme s'en sort qu'avec une blessure à la jambe, les traumatismes psychologiques qu'ils ont subi nécessiteront de longs mois de traitement pour panser tout ce qu'ils ont vécu au cours de cette soirée.

La seule arme de destruction massive contre le terrorisme, c'est la justice sociale et le progrès. C'est ce que le CCN de la CGT a rappelé avec force dans sa déclaration du 18 novembre dernier en réclamant un « pacte de progrès, de démocratie sociale, d'éducation, de sécurité et de paix ».

Face à ces actes criminels sans précédent, toutes tentatives d'opposition de salariés ou de citoyens doivent être condamnées. Hélas, après les attentats de janvier le bel élan populaire est vite retombé et nos dirigeants se sont engouffrés dans la brèche pour justifier un projet de loi liberticide sur le renseignement (loi Notre). Le gouvernement vient de prendre des mesures d'urgences en matière de sécurité.

L'état d'urgence, décrétée par Hollande, qu'il faudrait réformer, n'a en aucun cas fait la preuve de son efficacité. Est-ce l'état d'urgence qui a permis les arrestations de Saint-Denis ?

La CGT s'inquiète de la révision constitutionnelle annoncée par François Hollande avec notamment la création d'un "régime civil d'état de crise". Elle met en garde contre l'instauration d'un "état d'urgence permanent" qui musèlerait les mouvements sociaux. Là non plus, il ne s'agit pas d'un fantasme : d'ores et déjà ce sont les manifestations dans les rues de Paris en marge de la COP 21 qui vont faire les frais de cet état d'urgence.

De la même manière, il est impensable que les salariés ne puissent pas manifester leur solidarité aux salariés d'Air France jugé le 2 décembre prochain à Bobigny.

Etat d'urgence ou pas, l'agenda social ne va pas connaître de pause dans les semaines et les mois à venir. Peut-on imaginer et considérer comme acceptable que les salariés ne puissent user de leur liberté de manifester ? D'ailleurs notre secteur est fortement impacté par cette restriction tant les besoins de mobilisation s'impose.

Les mobilisations, c'est bien aujourd'hui le sujet auquel nous sommes confrontés. Comment mobiliser ? Cette question, voilà déjà quelques mois que nous nous la posons, que nous essayons de comprendre les raisons de nos échecs. Echecs relatifs puisque, nous avons pu, dans certains cas, réunir les personnels autour de leurs revendications. Je ne ferais pas la liste des mobilisations auxquelles nous avons contribué ces dernières années mais juste mettre en avant les dernières qui se sont menées, par service (SAU en février, en Imagerie, aux EHLS, en pédiatrie, en gériatrie, aux cuisines...), par profession (personnels de nuit, sages-femmes, secrétaires d'imagerie, IADE...), ou sur des appels locaux ou nationaux. Je vous invite à ce titre à consulter le rapport d'activité qui relate une partie de celles-ci.

Pour autant, si les agents arrivent à se mobiliser sur des revendications spécifiques pourquoi éprouvons-nous tant de difficultés à les faire converger voir à les élargir comme cela fut le cas en février et mars dernier à partir du mouvement démarré aux urgences. C'est pourtant bien à partir du Tous ensemble que nous pourrions faire fléchir nos gouvernants.

Malgré tout, ce qui est paradoxale, c'est que des acquis ont été obtenus dans ces différentes luttes ; ce qui devrait inciter les collègues à s'y inscrire pour pouvoir également obtenir des avancées ! Comme le disait Berthold Brecht : «Ceux qui luttent, ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu ».

Je ne peux faire référence aux luttes sans aborder celle qui est menée actuellement à Charles Drouet, en intersyndicale avec FO, dans le cadre de la renégociation de la convention tripartite qui se traduirait par la suppression de 29 postes. Mobilisation débutée en septembre et qui a donnée lieu à plusieurs initiatives y compris avec les représentants des familles. Ce qui tend à prouver que les convergences sont possibles !

Alors, pourquoi cette difficulté à mobiliser alors que les attaques contre le monde du travail sont si nombreuses, que tout est réuni pour créer la colère sociale ?

- Casse des services publics dont l'hôpital
- Blocages des salaires et des pensions
- Recul de l'âge de départ en retraite
- Non reconnaissance de la pénibilité
- Réduction des budgets avec Plan de retour à l'équilibre financier
- Effectifs insuffisants
- Casse du code du travail
- Remise en cause des contenus professionnels
- Transformation des contenus de travail avec les glissements de tâche, les coopérations entre professionnels de santé, les protocoles, les recommandations, les guides de bonne pratique
- Accélération de la « productivité » avec ses conséquences sur les conditions de travail mais aussi sur les rapports entre les salariés

Tout ceci induit de la souffrance, du mal-être au travail, des burn-out, des dépressions. Je souhaite à cette occasion rappeler l'initiative que nous avons menée en juin dernier sur le burn-out et qui a été un véritable succès.

Dans un contexte d'austérité, de restrictions budgétaires, le libéralisme continu son petit bonhomme de chemin. Le capitalisme écrase tout sur son chemin (droits sociaux, protection sociale...) avec la bénédiction de Hollande, Valls et Macron. Hollande qui avait promis de s'attaquer à la Finance au cours de la campagne présidentielle, a tourné le dos à ses promesses, il est aujourd'hui à la botte de Bruxelles. Les politiques libérales au service du capital détricotent les droits acquis, les services publics et créent l'austérité. L'exemple de la Grèce, il y a quelques mois nous a démontré le mépris de la communauté européenne à l'égard du peuple grec !

L'austérité touche aussi notre système de santé de plein fouet. Nous assistons année après année, à un démantèlement de la sécurité sociale. Après le CICE, Valls a imposé son pacte de responsabilité (2015-2017) qui va impacter, pour moitié (21 mds), la protection sociale sur les 41 milliards de cadeaux fiscaux consentis au patronat. Pour l'hôpital public, c'est 3 mds d'économies en 2015 (l'équivalent de 22 000 emplois ETP qui pourraient être supprimés).

La traduction sur l'ONDAM ne s'est pas fait attendre : 1.75 % de progression des dépenses pour les hôpitaux pour 2016 après les 2.5 % de 2013, les 2.4 % de 2014 et les 2 % de 2015 ! Autant vous dire que la période de vache maigre va s'accroître !

Pourtant suite aux attentats du 13 novembre, tous les commentaires font l'éloge des professionnels de santé et des services publics pour leur professionnalisme, leur disponibilité, leur sens du devoir dans un contexte particulièrement difficile qui a permis de sauver beaucoup de vies humaines.

Marisol Touraine vient de débloquer une enveloppe de 3 millions d'€ à l'AP/HP pour gratifier tous les personnels qui ont œuvré pendant plusieurs jours pour faire face à l'afflux de blessés. Aujourd'hui, la preuve est bien faite, que l'hôpital public reste bien l'outil au service de la population, quelles soient les circonstances.

Durant ces derniers mois, pour répondre aux demandes de Bruxelles et du MEDEF, le gouvernement ultra-libéral ou social-libéral, a multiplié les réformes (loi Macron et Rebsamen durant l'été – réforme territoriale – Loi NOTRe – loi de financement de la sécurité sociale) et bientôt la loi santé dit loi de Modernisation de notre système de santé, chère à Marisol Touraine.

Présentée comme une loi de progrès social, pour mieux répondre aux besoins de la population, en réalité, à l'exception de quelques avancées vis-à-vis de l'IVG et quelques mesurette sur la prévention, il s'agit d'une loi qui va encore plus loin dans le démantèlement de l'Hospitalisation publique que la loi HPST de Roselyne Bachelot de 2009 !

En intégrant le développement de l'ambulatoire (objectif : supprimer 20 000 lits), la mise en place obligatoire des GHT, plus de pouvoir au DG ARS et la publication de décrets complémentaires sous ordonnance, cette loi ne peut être que combattue, elle n'est ni amendable, ni négociable tant ses articles, son contenu, sont à mille lieux des besoins de santé de la population. Je vous propose que nous abordions le sujet avec un peu plus de précisions, cet après-midi dans le cadre de la présentation que nous ferons sur le 70^e anniversaire de la sécurité sociale. La Sécu d'hier à aujourd'hui.

Alors c'est vrai, on a le sentiment d'être en permanence contre tout ce qui se met en place, contre les réformes, contre les restructurations, contre de nombreux textes mais aussi l'impression de n'apporter aux salariés que des mauvaises nouvelles ! Voyez la liste des attaques que je viens de décrire plus haut.

Dans ce cas, ne peut-on pas comprendre les salariés, qui part dégoût, morosité, fatalité, perte de confiance, se désintéressent de notre activité, de nos écrits, de notre volonté de vouloir faire changer les choses. En clair, ils ne croient pas plus en nous qu'aux autres !

Politiquement, il n'y a plus de perspectives, les affaires de corruption, de détournement de fonds publics (Cahuzac-Tapie...), sont venues noircir un peu plus le tableau. Nos élu(e)s sont tous mis dans le même sac et sont aujourd'hui considérés comme trop éloignés des préoccupations de la population. Là encore, perte de crédibilité et de fait l'électorat s'abstient ou se reportent vers des partis qui semblent leur apporter plus d'assurance, plus de sécurité, plus de confiance. Parmi ceux-ci, le Front National tire les marrons du feu, malgré ses discours discriminants, raciste, xénophobe, homophobe et de haine. Le FN joue sur la crise, sur la peur, sur le repli sur soi, avec ses discours populistes et rassurant. Que ce soit le père, la fille, la nièce ou autres consorts, les LE PEN cachent leur appartenance à l'extrême droite qui a pourtant si durement frappé notre pays par le passé. N'oublions pas qu'Hitler est arrivé au pouvoir dans les mêmes conditions, en 1933, en promettant d'améliorer la situation des travailleurs et des paysans ; 4 ans plus tard les acquis sociaux étaient détruits et les libertés fondamentales étaient bafouées !!!

La CGT, historiquement a toujours dénoncé les thèses de l'extrême droite car elles sont diamétralement opposées aux valeurs qu'elle porte. Le Front National fonde son programme sur le principe de la priorité nationale. Il divise ainsi les salariés en deux catégories. En opposant travailleurs français et immigrés, il cherche à les détourner de la question essentielle qui est celle de la répartition inégale des richesses. Il sert ainsi les intérêts du patronat.

Devant tous ces constats, une seule chose nous importe : avoir une CGT forte, ambitieuse, constructive, source de propositions, ferme et sans compromis.

Une CGT à l'écoute des salarié(e)s, disponible. Nous devons retrouver leur confiance. Il est vrai que ce que l'on a appelé « l'affaire LE PAON », il y a un peu plus d'un an, a pu déstabiliser notre électorat, nos syndiqué(e)s et sympathisants.

Démontrons-leur que c'est bien au sein de notre établissement que l'action revendicative se construit. Que pour être encore plus fort face au gouvernement et au MEDEF, nous avons besoin de plus de syndiqué(e)s.

Nous devons créer les conditions pour y parvenir. Ne pas être timide, de proposer systématiquement l'adhésion quand les salarié(e)s franchissent le pas de la porte du local quand ils ont besoin de nos services. Nous devons également proposer l'adhésion quand nous menons des luttes. A ce titre, il serait judicieux d'adapter un support pédagogique sur ce qu'est le syndicat, la nécessité d'être syndiqué(e), le coût réel de la cotisation, support que l'on pourrait moduler en fonction de notre lieu d'intervention.

Le bilan de syndicalisation qui sera présenté cet après-midi vous permettra de constater que nous progressons cette année : le nombre de nouveaux syndiqué(e)s est plus important que le nombre de départs. Le rajeunissement de nos « effectifs » nécessite que

l'on soit plus prêt de leurs attentes, de ne pas décider à leur place, d'être en lien direct avec leurs préoccupations. Notre expérience avec les étudiants en soins infirmiers du CH est de ce point de vue une expérience intéressante.

Etre mieux organisé, maîtriser nos forces syndiquées et militantes doit aussi aboutir à une meilleure qualité de vie syndicale. L'éclatement du CH en nombreux services, les multiples horaires et le cloisonnement nous compliquent un peu la tâche mais nous devons trouver les solutions pour dépasser ces obstacles. Nous consacrerons en début d'après-midi, un moment sur la syndicalisation.

La qualité de vie syndicale passe également par une direction syndicale rajeunie car nous devons faire fasse dans un peu plus d'un an du départ de plusieurs militants. Leur remplacement doit s'anticiper, se préparer, nous devons dès à présent assurer le compagnonnage indispensable car toutes les compétences acquises par les anciens devront être transmises aux plus jeunes.

L'engagement de chacune et chacun d'entre nous ne se limite pas à 'activité au sein du CH. Je vous invite, à ce sujet, à consulter le tableau du rapport d'activité sur notre implication en dehors de l'établissement (interpro – mutualité – fédération – instances départementales et régionales - Ministère...). Oui, de part notre importance et notre force militante, nous sommes souvent sollicités. Quelque soit notre implication, se sont bien dans tous ces lieux d'échanges, de travail, d'intervention que nous acquérons nos compétences, nos expériences pour le bien du collectif, pour mieux répondre aux besoins des salariés. Notre participation au sein des différentes instances de la CGT est aussi un gage de solidarité envers d'autres syndicats et structures syndicales mais n'oublions pas l'importance du travail de terrain dans notre établissement. D'ailleurs, la création des GHT va nécessiter encore plus de travail en commun avec les autres établissements du département. Le travail est déjà réalisé avec l'USD mais le rôle du CHM en tant qu'établissement support va occasionner encore plus de collaboration.

Nous devons d'ailleurs être vigilants sur les droits syndicaux qui en découleront car la volonté de mettre en place ces GHT, c'est aussi de regrouper et mutualiser les instances représentatives des personnels (CTE – CHSCT et CAP) pour réduire les temps de délégation.

Comme vous le savez, l'obtention d'une partie de notre temps syndical est liée aux résultats des élections professionnelles dans la Fonction Publique Hospitalière. Ces élections qui ont lieu tous les 4 ans se sont déroulées il y a tout juste 1 an. La CGT a maintenu sa place de 1^{ère} organisation syndicale au CH malgré une érosion de ses résultats depuis 2003. La CGT reste malgré tout largement en tête (43.70 % des suffrages en CTE) avec une avance de près de 14 % sur FO.

Une analyse détaillée de ces résultats nous a permis de faire plusieurs constats : l'augmentation de l'abstention (61.50 %), la baisse de notre électorat depuis 2003 avec une perte relativement importante chez les soignants de catégorie B et C.

Vous avez dans le rapport d'orientation une synthèse de ces résultats.

Voilà mes cher(e)s ami(e)s, mes cher(e)s camarades, les quelques mots que je souhaitais porter à votre réflexion. Bien entendu, nos débats ne sont pas fermés. D'autres sujets non abordés pourront bien entendu être intégrés dans la discussion.

Avant de conclure je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour la réussite de ce congrès.

Je voudrais également remercier l'ESAT du Bois Joli qui nous accueille aujourd'hui ; quel bel exemple de tolérance, de respect vis-à-vis des personnes atteintes de handicap qui assurerons aujourd'hui toutes les prestations de restauration.

J'en ai terminé. Merci de votre attention et que le débat s'engage.

Vive la CGT – Vive notre 7^e congrès.



Compte-rendu des débats

Comment mobiliser ?

Dans notre pays, il y a de nombreuses luttes mais comment les faire converger ? Nous devons y réfléchir. Bien souvent nous sommes aspirés par les réunions de la Direction et non auprès des difficultés des salariés.

Exemple à l'IFSI, Benjamin nous relate la construction d'une plate-forme revendicative à partir de leurs problèmes de tous les jours avec une audience pourtant loin d'avoir une culture syndicale.

Comment communiquer ?

Durant ces dernières années, nous avons pu constater que la communication n'était pas toujours en adéquation avec le personnel. Certains congressistes nous rapportent que 90% des problèmes viennent de la communication.

- Nous devons avoir un travail de proximité et d'écoute auprès des agents.
- Nous devons mieux répondre et valoriser les résultats de nos actions. Les infos doivent transiter par les syndiqué(e)s.
- Il faut mettre à jour nos adresses mails et autres coordonnées de nos syndiqué(e)s afin de communiquer et de faire suivre nos tracts.

Syndicalisation

226 syndiqués dont 195 adultes et 31 retraités

- 146 femmes
- 70 hommes
 - Catégorie A : 20
 - Catégorie B : 53
 - Catégorie C : 118
 - Autres : 35

Nous constatons que l'âge de nos syndiqué(e)s est assez élevé et que dans les années à venir il va y avoir de nombreux départs à la retraite d'où l'ambition de construire une section de retraité(e)s. Nous devons nous décomplexer. « Sans syndiqués, pas de syndicat ». Il faut faire connaître les valeurs de notre syndicat, il faut se former.

« S'organiser, se syndiquer, c'est obtenir de la liberté ».

Sécurité Sociale

La CGT est à la création de notre Sécurité Sociale qui fête cette année ses 70 ans.

La Sécurité sociale n'est pas malade de trop de dépenses mais d'un manque de recettes. Elle ne subit pas seulement une attaque du patronat mais aussi d'autres syndicats réformistes qui veulent évincer la CGT. Notre Sécurité Sociale se désengage, remplacée par les mutuelles ou les assurances. La généralisation du « tiers payant » est un bouleversement des principes. Par ailleurs, si les assurés seront dispensés de l'avance des soins ; beaucoup d'entre eux seront soulagés de ne plus avoir à faire l'avance des frais.

Par contre ils seront ponctionnés directement pour les franchises et autres « restes à charge ».

Face à tout cela, la CGT souhaite qu'on aille vers une reconquête de notre Sécurité Sociale.

Au moment où l'on présente un nouveau PLFSS 2016, on s'aperçoit que notre Santé sera une fois de plus mise à mal. L'ONDAM est réduit

- D'où une baisse de la masse salariale

Comment communiquer vers les usagers ?

- Conférence de presse
- Initiatives départementales

La CGT fait la proposition d'une journée d'étude sur la loi santé le 25 Janvier 2016 afin de communiquer les dangers de cette loi. La Santé est un sujet sensible et un travail d'explications où chacun ou collectivement a son rôle face à la gravité de l'attaque. On doit s'appuyer sur l'inter-pro pour porter toutes nos revendications.

CE Syndicat élue le 26 novembre 2015

BEAUCHENE	Dominique	IDE	CGT
BOSSARD	Alexia	IDE	Pool de jour Allonnes
BRULE-DELAHAYE	Catherine	PPH	CGT
CHERRUAULT	Caroline	ASHQ	EHLS
CULLERIER	Rodolphe	PPH	Pharmacie
DHUY	Jean-Philippe	Ambulancier	CGT
DJABALI	Sylvain	AS	Allonnes
DRONNE	Romain	Sage-femme	Salle naissance ALIENOR
DRONNE	Thierry	Manip Radio	Imagerie médicale
DUMONT	Jacky	Maître-ouvrier	Dossiers médicaux
FRONTEAU	Thierry	Maître-ouvrier	Services Techniques
HAMELIN	Elise	AS	Nuit Allonnes
HAMELIN	Laurent	AS	U35 RMC
JACQUET	Christian	IADÉ	Bloc Aliénor
JOANNIC	Audrey	IDE	U35 RMC
JULIEN	Jérôme	ASHQ	BLOC OP
KERAVEC	Philippe	Manip Radio	CGT
LAUMONT	Adeline	OPQ	Dossiers médicaux
LECOMPTE	Emmanuelle	Cadre de Santé	Anesthésie
LEJARD	Emilie	AS	Pool Neuro-Cardio
MATHIS	Soline	AMP	Allonnes
MESLET	Isabelle	IBODE	BLOC OP
OLIVO	Francoise	Assistante Soc.	Service Social
PLU	Chantal	AS	U.44
RAVE	Cyril	Maître-ouvrier	Pharmacie
TISSERAUD	Jean-Luc	OPQ	Pharmacie
VALLEE	Yves	OPQ	Restauration
VINCENT	Caroline	AS	Pool Nuit

Commission Financière et de Contrôle

MOREAU	Nelly	Retraitée	
NOIR	Mireille	AMA	SAU
VALLEE	Yves	AMA	IRM

PPH : Préparateur en Pharmacie Hospitalière
IADÉ : Infirmier Anesthésiste

AMA : ex Secrétaire Médicale
IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire